



Arrangements entre « amis » ?

En 2008, l'Hôpital de Mantes s'est doté d'une salle de coronarographie qui venait compléter un service de cardiologie performant. Après une période de « montée en charge » cette activité est devenue opérationnelle 24h/24 et 7j/7 depuis le 11 janvier 2010, ce qui a permis une prise en charge optimale des affections cardiaques notamment dans l'urgence.

En mai 2010, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a décidé la fermeture de ce service dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire (SROS). Le comité «Cœur, Hôpital, Mantes» composé d'élus, d'habitants de l'agglomération Mantoise et de professionnels de santé s'est créé en juillet dernier pour obtenir sa réouverture au moins pour une période probatoire de 18 mois.

Une pétition a réuni plus de 11 000 signatures.

Deux rassemblements sur le parvis de l'hôpital, une manifestation dans les rues de Mantes et de nombreuses délibérations contre la fermeture prises par les conseils municipaux de communes du Mantois ont largement témoigné de la mobilisation de la population contre ce projet.

Le 6 octobre lors d'une rencontre avec le directeur de l'ARS, Claude Evin, a confirmé aux élus de l'agglomération, aux représentants du comité «Cœur, Hôpital, Mantes» et aux professionnels de santé présents, la fermeture irrévocable de la coronarographie du Centre Hospitalier de Mantes.

La seule réponse de Claude Evin aux nombreuses interrogations a été que le Centre de cardiologie d'Evrecquemont est en capacité à répondre aux besoins sanitaires de la population dans cette partie des Yvelines. Il a été proposé une coopération, ce qui se traduira inévitablement par le transfert total de l'activité au profit de cet établissement privé. L'ARS a refusé de prendre en compte l'expression quasi-unanime de la population, des élus locaux et des professionnels de santé sur le maintien de l'activité de cardiologie interventionnelle au sein du Centre Hospitalier de Mantes.

Lors de cette rencontre, Madame Cécile Dumoulin, présidente du Comité de Surveillance (ex Conseil d'Administration de l'hôpital), a décliné l'offre de Claude Evin d'exposer publiquement sa position. Nous regrettons que son opposition à la fermeture de la cardiologie interventionnelle n'ait pas été plus active. Nous étions en droit d'attendre plus d'actes de la part d'une responsable du service public hospitalier. Elle a constamment cherché à dévaloriser l'action du comité «Cœur, Hôpital, Mantes» et a sous-estimé la mobilisation de la population en arguant qu'«il ne s'agissait que du traitement de pathologies coronaires» et qu'«il fallait éviter l'alarmisme» (Le Courrier du 29/09/2010).

La faiblesse de l'engagement de la députée a contribué à la fermeture de cette activité. L'offre de soins de notre territoire est donc sacrifiée au profit d'une clinique privée implantée à 25 Km de Mantes.

Comment ne pas nous interroger sur de possibles collusions avec un groupe local d'hospitalisation privée ?
Comment ne pas dénoncer cette confusion et ces éventuels arrangements entre « amis » ?

Comment ne pas y voir une porte ouverte à la suppression ultérieure d'autres services de l'hôpital ?

Tous les citoyens de la région mantoise se souviendront de cette décision et ils auront à cœur le moment venu de pointer les responsabilités de ce mauvais coup porté à leur hôpital et à leur accès aux soins.

Les élus socialistes du Mantois,
Les secrétaires de sections socialistes du Mantois-Vexin *

(* Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Magnanville-Rosny-Buchelay, Limay, Mézières sur seine et le Bonnières)

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.